

**SNTRS-CGT, SNPTES, SNIRS-CFE-CGC, SGEN-CFDT Recherche EPST, SCENRAC-CFTC,
SNCS-FSU, CGT FERC-Sup Université Aix Marseille**

Villejuif le 22 juin 2017

**Madame Frédérique Vidal
Ministre de l'enseignement supérieur
de la recherche et de l'Innovation
21 rue René Descartes
75231 Paris Cedex 05**

Madame la Ministre,

Les personnels de l'Unité de recherche sur les maladies infectieuses et tropicales émergentes, (Urmite) unité mixte Inserm, CNRS, IRD, AMU, localisée à Marseille au sein de l'IHU dirigé par le professeur Didier Raoult sont en danger.

Depuis de nombreuses années, ils sont soumis au mépris d'une hiérarchie d'un autre âge. Ce mépris se traduit par des cris, des vexations, des insultes, le non-respect des règles les plus élémentaires de l'hygiène et de la sécurité. Les personnels, dont un très grand nombre est précaire et d'origine étrangère, vivent dans la peur. Aux accusations de harcèlement moral s'ajoutent les accusations de harcèlement et d'agression sexuelle. A cette unité en fin de mandat doit succéder une unité de service et deux unités de recherche. Ces deux dernières demandent leur labellisation au CNRS et à l'Inserm. Les porteurs de projets ont refusé aux représentants élus des ingénieurs et techniciens (IT) de la CSS5 de l'Inserm et de la section 27 du comité national de la recherche scientifique de rencontrer les personnels lors de la visite du comité d'évaluation de l'HCERES.

Une lettre d'appel au secours non signée des IT statutaires a été envoyée en mars 2017 au CSHSCT de l'Inserm, du CNRS et de l'AMU. Lettre qui est à l'origine d'une commission d'enquête commune des CHSCT de l'Inserm, du CNRS de l'IRD et de l'AMU qui aura lieu début septembre. Cette date est pour nous trop tardive au vu de l'urgence de la situation.

En représailles, la Direction de l'Urmite est en train d'exclure du laboratoire les IT qu'elle pense avoir identifiés à l'origine de la lettre.

La plupart de ces faits ont été relatés par les élus IT de la CSS5 de l'Inserm et de la section 27 du comité national comme ils ont été décrits et transcrits aux procès-verbaux des Comités Techniques de l'Inserm du 28 mai et du CNRS du 11 juin.

Pour nos organisations syndicales, il n'est pas possible que cette situation perdure. Les organisations syndicales sous signées vous demandent de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la protection des personnels de l'Urmite.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour les organisations syndicales,

Josiane Tack
Secrétaire générale du SNTRS-CGT

Sylvain Picaud
Secrétaire général du SNIRS- CFE-CGC

Patrick Monfort
Secrétaire général du SNCS-FSU

Alain Romand
CFTC Recherche EPR

Florence Bayeux pour Laurent Diez
Secrétaire Général du SNPTES

Jean-luc Carrier pour le Bureau
Sgen-CFDT Recherche EPST

Secrétariat général de la CGT Ferc Sup de l'université d'Aix-Marseille

Copie : Nicolas Castoldi, Directeur adjoint du Cabinet (secretariat.dircab@recherche.gouv.fr)